



Programme d'activités 2024

Assemblée générale du 4 avril 2024

Activité institutionnelle

Objectifs

- Représenter les intérêts collectifs des parcs naturels régionaux auprès des grands acteurs nationaux
- Positionner et défendre les Parcs naturels régionaux dans le paysage institutionnel national
- Promouvoir l'action des Parcs
- Sécuriser et optimiser le fonctionnement des Parcs naturels régionaux

Animation de la vie institutionnelle, des partenariats et suivi des politiques publiques

- Animation des instances statutaires
- Représentation dans les instances nationales, participation aux comités de pilotage de politiques publiques, construction et animation des partenariats publics
- Consolidations des liens avec les Collectivités, suivi des politiques territoriales
- Veille juridique et contributions législatives et réglementaires

Renforcement de la recherche et valorisation de l'innovation

- Animation du Conseil d'orientation de recherche et de prospective (CORP) de la Fédération
- Stimuler la recherche et les échanges Inter Parcs
- Accompagnement dans la préparation du congrès : contribution à l'élaboration du programme, note de cadrage et accompagnement d'un post-doc ou stagiaire, retour écrit ateliers et synthèse finale orale

Une maison des Parcs au cœur de Paris

- Inauguration avec les Parcs et les partenaires

Chartes et Syndicats mixtes

Commission Chartes et syndicats mixtes

Président : Laurent Marting, président du PNR Normandie-Maine

Vices Présidents : Benoit Baranger (Loire Anjou Touraine), Dominique Escaron (Chartreuse)

Directeurs référents : Emmanuelle Guilmault (Gâtinais Français), Sébastien Desanlis (Baie de Somme Picardie Maritime)

avec des référents spécifiques sur l'évaluation : Emmanuelle Guilmault (Gâtinais français),
sur les questions géomatiques : Artur Fatela (Chartreuse)

Objectifs

- **Chartes et procédures** : Accompagner les Parcs en renouvellement de charte et les Parcs en projet de création
- Renforcer **l'évaluation**
- Déployer le **Logiciel EVA**
- Mettre en place un **tableau de bord** des Parcs naturels régionaux
- **Syndicats mixtes** : Appui conseil et échanges d'expérience

Chartes et procédures : Accompagner les Parcs en renouvellement de charte et les Parcs en projet

- Appuyer les Parcs sur les contenus rédactionnels des chartes, lors de la création ou de la révision. Accompagnement individuel et collectif
- Expertiser les chartes en préparation de l'avis rendu par la Fédération.
- Instruction des dossiers d'opportunité, d'avant-projets et projets de chartes en révision et en création
- Conception d'outils facilitant l'appropriation de la procédure de révision

Appuyer l'évaluation en continu des chartes

- Animer le réseau et renforcer les compétences des Parcs sur l'évaluation de la mise en œuvre de la charte ainsi que sur le suivi de l'évolution du territoire
- Identifier les méthodes et outils de suivi de l'évolution du territoire

Doter les Aires protégées d'un logiciel de pilotage et d'évaluation commun : le logiciel EVA – Life 2024

- Renforcer l'utilisation, l'animation et les performances du logiciel

Syndicats mixtes : Consolider le fonctionnement des structures de gestion des parcs

- Appui-conseil sur les modifications statutaires des syndicats mixtes de parcs, avis sur les statuts modifiés dans le cadre des révisions/créations
- Veille sur les évolutions juridiques du syndicat mixte, les difficultés administratives
- Organisation des échanges sur les outils et méthodes de gestion des syndicats mixtes de Parcs : animation d'une foire aux questions, du groupe collaboratif des responsables administratifs, rédaction ou mise à jour de notes de synthèse.
- Suivi annuel des tableaux de bord « budgets » et « ressources humaines » des syndicats mixtes de parcs
- Développement de la formation dans les PNR
- Animation des échanges inter-parcs

Observatoire des Parcs naturels régionaux

- Identifier les tendances d'évolution des territoires de Parcs naturels régionaux au niveau national,
- À partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, caractériser les territoires de Parcs naturels régionaux au niveau national à des fins de communication et pour le suivi des politiques publiques

Communication

Commission Communication

Présidente : Catherine Marlas, présidente PNR Causses du Quercy

Vices Présidents : Vincent Dedieu (Landes de Gascogne), Dominique Santoni (Luberon)

Directeurs référents : Yvon Brunelle (Avesnois)

Objectifs

- Communiquer sur le sens du projet des Parcs, développer la notoriété et asseoir l'image des Parcs, offrir aux Parcs un cadre de communication homogène et favoriser le partage de pratiques en matière de communication.
- Être reconnu comme un partenaire clé des décideurs politiques dans les champs de l'aménagement et de l'égalité des territoires, de la transition écologique et de l'agriculture/alimentation.
- Réaffirmer le modèle PNR, auprès de trois cibles grand public prioritaires et par le biais d'offre packagées dédiées : les consom'acteurs – les touristes – les actifs métropolitains
- Engager l'ensemble des parties prenantes internes aux parcs - notamment les élus, cible prioritaire - pour renforcer le poids du collectif

Communication générale

- Déploiement et suivi d'application de la stratégie de communication
- Organisation du séminaire « Communication » au printemps dans le Parc naturel régional du Livradois Forez.
- Accompagnement dans la déclinaison de la charte graphique fédérale auprès des chargés de mission de la Fédération et appui à leur réalisation d'éditions thématiques.
- Accompagnement à la communication de Valeurs Parc naturel régional, participation aux commissions marque, accompagnement global, coordination entre les outils de communication institutionnel et ceux de la marque.
- Animation du réseau des Parcs autour de l'opération « Quand on arrive en Parc »
- Création de 2 nouveaux visuels pour compléter la collection existante, sujet et message à définir

Communication événementielle

- Congrès des Parcs 2024
- Co-organisation d'événements partenaires grand-public
- Contribution à des manifestations nationales

Communication numérique

- Site Internet
- Réseaux sociaux
- Newsletter

Communication print et audiovisuelle

- Magazine Parcs
- Création d'un ouvrage jeunesse avec Casterman
- Relations régulières avec des éditeurs nationaux, producteurs, réalisateurs ...
- Réalisation d'un document complémentaire au rapport d'activités
- Réalisation d'une série de portraits de l'équipe et élus de la Fédération

Communication média

- Rédaction et envoi de communiqués de presse réguliers
- Communication sur des opérations majeures (liste non exhaustive)
- Administration des contacts journalistes
- Veille et analyse des retombées média
- Valorisation des retombées média : réalisation d'une revue de presse mensuelle

Europe et international

Commission Europe et International

Présidente : Sophie Tubiana, présidente du PNR Loire Anjou Touraine

Vices Présidents : Françoise Vespa (Haut Jura), Guillaume Maréchal (Ardennes)

Directeur référent : Matthieu Cruège (Pyrénées Ariégeoises)

sur l'Europe et le transfrontalier : Isabelle Zarlenga (Scarpe Escaut)

Objectifs

- Participer et animer et contribuer aux échanges au sein du réseau européen d'aires protégées et des instances européennes (en lien avec Europarc)
- Promouvoir le modèle et l'approche PNR à l'international
- Accompagner les Parcs dans la mise en place de coopérations

Soutien et accompagnement des Parcs naturels régionaux dans la mise en place d'activités de coopération décentralisées à l'international (DAECT)

- État de la Bahia (Brésil) : AAP Clés en main ou Amérique Latine et Caraïbes
- Laguna Rocha (Uruguay) / PNR Golfe du Morbihan : AAP Amérique Latine et Caraïbes
- Province de Salta (Argentine) / PNR Vercors : AAP Amérique Latine et Caraïbes
- Paysage Biocultural Jalisco (Mexique) / PNR du Haut-Languedoc (AAP franco-mexicain 2023)
- Université de Laval (Québec) / PNR des Boucles de la Seine Normande (AAP franco-québécois)

Recenser les projets de coopération et les besoins des gestionnaires du réseau des Parcs naturels régionaux afin d'identifier des synergies et permettre une montée en capacité du réseau

- Lancer une enquête de recensement des besoins des PNR en matière de coopération internationale
- Organiser un webinaire dédié à la coopération et adossé à la Commission Europe-International, selon le nouveau format : ½ journée réservée aux travaux des membres de la commission, suivi d'½ journée ouverte à tout le réseau (Parcs, Régions, partenaires) pour partager des expériences et monter en compétence

- Organiser une rencontre avec notre partenaire Régions de France pour identifier des synergies dans l'action extérieure des Régions et des PNR

Assurer la co-animation du projet COOP'R et monter de nouveaux projets Clés en mains :

- Organiser un cycle de webinaires (2) sur la thématique des incendies en conviant des acteurs mexicains, argentins et espagnols.
- Identifier de synergies dans nos projets déjà existants pour monter un projet d'envergure multi-acteur (pistes intéressantes avec le Mexique, l'Argentine et le Brésil).

Biodiversité et gestion de l'espace

Commission Biodiversité et gestion de l'espace

Président : Michel Garcia, président du PNR Pyrénées catalanes

Vice Président : Pascal Duforestel (Marais poitevin)

Directeurs référents : Fabrice Château (Périgord-Limousin), Clotilde Duhayon (Corbières Fenouilledes)

Objectifs

- Contribuer aux politiques publiques de la biodiversité
- Biodiversité et gestion de l'espace : Renforcer la préservation de la biodiversité dans les PNR et développer les approches transversales
- Coordination inter-réseaux Natura 2000 et territoires
- Défi Familles à biodiversité positive : déploiement, expérimentation

Contribuer aux politiques publiques de la biodiversité

- Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre ou la révision (selon leur état d'avancement) des principales politiques publiques « biodiversité » portées par l'État (principaux plans et stratégies) ;
- Suivre l'élaboration et l'application des principaux textes législatifs et réglementaires ayant une incidence forte sur la biodiversité.
- Faire en sorte que l'expérience du réseau des PNR dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de la biodiversité puisse profiter à leurs concepteurs, principalement l'Etat, l'OFB et l'Union européenne, mais également les Régions, les Agences de l'eau, etc. ;
- Faire jouer aux PNR leur rôle de territoires d'expérimentation sur le sujet.

Biodiversité et gestion de l'espace : Renforcer la préservation de la biodiversité dans les PNR et développer les approches transversales

- Capitaliser et faire connaître les actions des PNR en faveur de la biodiversité, en ciblant celles menées dans une vision intégrative (intégration de l'enjeu « biodiversité » dans les différents champs sectoriels) ;
- Contribuer ainsi aux réflexions des acteurs nationaux du domaine de la biodiversité (État, OFB, autres têtes de réseaux d'aires protégées...), en apportant le regard des PNR ;
- Créer des cadres d'échange au sein du réseau « Biodiversité et gestion de l'espace » des PNR (250 agents environ + élus en charge de la thématique biodiversité dans les PNR) ;

- Apporter des informations aux PNR sur les thèmes émergents et les résultats de la recherche ;
- Identifier des besoins en formation des PNR sur de nouvelles thématiques, négocier leur prise en compte par les partenaires nationaux (OFB, CNFPT...), voire aider à leur conception.

Représenter et animer le réseau des élus Natura 2000

- Représenter et défendre les intérêts du réseau Natura 2000 dans le paysage institutionnel des aires protégées
- Contribuer aux textes législatifs et réglementaires
- Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques dans les sites Natura 2000
- Participer à l'application du règlement européen de restauration de la nature
- Favoriser l'acculturation de la politique Natura 2000 par les élus et répondre à leurs besoins
- Créer du lien entre les élus
- Fluidifier les échanges entre élus et techniciens
- Capitaliser et valoriser les retours d'expériences portés par les élus Natura 2000
- Consolider le partenariat avec les Régions
- Poursuivre les échanges initiés lors des précédents événements organisés par la mission inter-réseaux

Défi Familles à biodiversité positive

À partir de juillet 2024, l'animation du projet s'inscrira, pour trois ans, dans le projet LIFE Biodiv'France, piloté par l'OFB, et dont la FPNRF est un des bénéficiaires associés. L'action, intitulée « *Accompagner les familles pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leur vie quotidienne* », permettra, d'ici 2027, d'étendre le dispositif au-delà des territoires pilotes et à lui trouver des cadres relai (inscription dans différentes politiques publiques, à diverses échelles, nouvelles sources de financement, etc.).

- Sur son objet : valorisation du volet « accompagnement par la recherche »,
- Dans le temps : action sur le 1^{er} semestre 2024 (l'action liée au projet LIFE Biodiv'France débutera à partir de juillet 2024).

LIFE : Accompagner les familles pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leur vie quotidienne

- Faire connaître le dispositif auprès des structures susceptibles de l'animer (structures gestionnaires d'« aires protégées habitées », associations, collectivités...) ou de le financer (collectivités, établissements publics, entreprises, fondations, autres programmes européens...).
- Animer une communauté d'acteurs rassemblant les structures intéressées pour animer et/ou de financer le Défi.
- Capitaliser les ressources créées lors de la construction du Défi (2021-2023), ainsi que d'autres ressources externes s'avérant pertinentes pour le Défi.
- Évaluer le dispositif, avec l'appui d'un laboratoire de recherche travaillant sur les questions de psychologie environnementale, afin d'identifier et mesurer les facteurs susceptibles d'influencer des changements sur le mode de vie et de consommation des citoyens (freins et leviers d'actions), puis d'améliorer le dispositif en conséquence pour un accompagnement plus efficace.

Économie et tourisme

Commission Economie et tourisme

Président : Michel Gros, président du PNR Sainte Baume

Vice-Président : Bernard Clap (Verdon)

Directeurs référents : Emilie Ruin (Baronnies Provençales), Dominique Vergnaud (Livradois-Forez)

Objectifs

- Biodiversité et développement économique
- Développement économique et social et émergence d'activités innovantes
- Tourisme et activités de pleine nature
- Stratégie tourisme : Destination Parcs

Biodiversité et développement économique

- Faire jouer aux Parcs leur rôle de territoires d'expérimentation sur le développement des liens entre économie et biodiversité, grâce à des démarches territorialisées, et dans une logique de chaînes de valeurs.
- Accompagner les Parcs dans la définition et la mise en œuvre de stratégie de développement touristique et d'activités de pleine nature maîtrisée dans un contexte de renforcement de l'attractivité des aires protégées.

Développement économique et sociale et émergence d'activités nouvelles

- Aider les Parcs à venir en appui à l'émergence de projets économiques : logique d'outillage dans le prolongement du travail réalisé sur les fabriques à projets ou par rapport à des dispositifs créés par des partenaires.
- Promouvoir l'entrepreneuriat dans les Parcs et en particulier des entreprises dont les stratégies sont en cohérence avec les objectifs des chartes de Parc.
- Favoriser les échanges inter-Parcs sur des thèmes à enjeux avec témoignages d'experts

Tourisme et activités de pleine nature

- Animation du réseau tourisme et APN et de la commission « Economie et tourisme »
- Alimentation des dynamiques de réseau sur ce thème notamment par le suivi des différents partenariats nationaux
- Travail sur les enjeux forts pour les Parcs (fréquentation touristique, itinérance, tourisme montagne)
- Coordination avec le volet « tourisme » de la marque (lien Destination Parcs et Valeurs Parc)

Stratégie tourisme : Destination Parcs

- Finaliser les éléments de positionnement de la destination « Parcs » sous forme de plateforme de marque en interne avec l'appui d'experts en lien avec le plan de déploiement de la marque « Valeurs Parc » (plateforme de marque déjà réalisée à adapter pour la destination touristique,
- structurer une stratégie et les outils de la communication digitale (plateforme numérique, contenus à créer et à faire remonter) en lien avec ceux déjà créés grâce aux actions d'influenceurs, podcasts, partenariats médias.

- poursuivre la formation/acculturation des Parcs en matière de construction/animation de la stratégie numérique du réseau, d'outils digitaux et de structuration/production dans la remontée de contenus (programme de 5 à 6 journées en 2024) ;
- conduire des actions de communication payantes (campagnes et référencement).

Agriculture et alimentation

Commission Agriculture et alimentation

Président : Guislain Cambier, PNR Avesnois

Vices-Présidents : Jean Valadier (Aubrac), Jacques Adenot (Vercors)

Directeur référent : François Charlet (Caps et Marais d'opale)

Objectifs

- Agroécologie : Mise en œuvre d'une transition agroécologique et alimentaire des territoires, l'apport du réseau des Parcs naturels régionaux
- Politiques agroenvironnementales dans les aires protégées
- Mise en œuvre de la transition alimentaire
- Concours général agricole des pratiques agroécologiques

Contributions des Parcs aux réflexions sur les outils et les politiques de transition agroécologique et leur application au sein des aires protégées

- Contribuer aux discussions sur les politiques agroenvironnementales (en particulier la prochaine PAC) ;
- Suivre l'évolution des outils d'accompagnement de la transition agroécologique à l'échelle nationale, en particulier les expérimentations innovantes ;
- Accompagner les Parcs dans le déploiement de ces politiques et outils, et valoriser leurs expériences pour contribuer à leur amélioration ;
- Analyser les évolutions des systèmes agricoles des Parcs et faire le lien avec les actions déployées ;
- Communiquer sur ces évolutions afin de mettre en avant les spécificités, les réussites mais aussi les besoins des Parcs en matière de transition agroécologique.

Contribution à la transition agroécologique, climatique et alimentaire des Parc naturels régionaux Contribuer aux politiques agroenvironnementales (notamment la PAC) et accompagner leur mise en œuvre dans les Parcs

- communiquer et partager les expériences sur l'agroécologie dans les Parcs
- mieux connaître l'agriculture dans les PNR et poursuivre l'analyse des liens entre agriculture et alimentation territoriale
- renforcer les partenariats

Restauration des prairies naturelles et lutte contre les facteurs de dégradation et de disparition des milieux prairiaux

- Capitaliser les expériences des Parcs en matière de préservation des prairies permanentes.

- Diffuser des outils et méthodes de préservation des prairies au sein du réseau des aires protégées et au-delà.
- Répliquer et faire monter en puissance les actions des Parcs sur la préservation des prairies, notamment par la mobilisation de moyens financiers.
- Contribuer au suivi national des prairies permanentes (pilotage OFB-CBN).
- Montrer le rôle des prairies permanentes et améliorer leur prise en compte dans les décisions des agriculteurs, des citoyens, des collectivités et des décideurs (pilotage OFB-CBN).

Mise en œuvre de la transition alimentaire

- Accompagner les territoires de Parcs vers la transition agricole et alimentaire.
- Essaimer les outils et les expériences vers d'autres territoires y compris à l'international.
- Repérer et analyser sur les territoires des initiatives d'alimentation responsable et durable.
- Se servir de la restauration collective pour sensibiliser à une alimentation plus durable et responsable.

Concours général agricole des pratiques agroécologiques

- Participation aux réunions du comité d'orientation et des différents groupes de travail chargés de préparer les réunions du comité et de mettre en œuvre les décisions prises en comité. En termes d'implication, un focus sera fait sur la préparation de la remise des prix au Salon international de l'agriculture (SIA) et sur la communication afférente.
- Échanges avec RTE, partenaire du concours à travers son soutien à la FPNRF, pour une bonne visibilité de l'entreprise dans la communication liée au concours.
- Mise en valeur du partenariat avec RTE par la réalisation de 2 films mettant en valeur les lauréats du concours dans les Parcs, leur capacité à préserver la biodiversité et les paysages tout en optimisant leurs charges.
- Échanges avec le réseau des PNR pour continuer à faire en sorte que les PNR conservent un rôle moteur sur ce concours.
- Communication régulière de la Fédération sur le concours

Connaissance et déploiement des dynamiques territoriales de transition, en lien avec la méthode RESOLIS

- Consolidation de la prise en compte de la transition agricole et alimentaire dans la gouvernance et le pilotage de projet (études, partage d'expériences)
- Rôle-pilote des PNR dans la promotion et diffusion de la TAA : Diffusion et mise à jour des expériences réalisées sur les PNR
- Développement de la réflexion sur «Comment s'alimenter en prenant soin de la biodiversité ? »

Forêt et filière bois

Commission Forêt

Président : Jacques Charron, président du PNR Boucles de la Seine normande

Vices-Présidents : Sylvain Mathieu (Morvan), Laurent Seguin (Ballons des Vosges)

Directeurs référents : Rita Jacob (Vosges du Nord), Xavier Beaussart (Haut Languedoc)

Objectifs :

- Préservation de la biodiversité forestière
- Contributions des Parcs aux réflexions sur une gestion plus environnementale du risque d'incendie de forêt
- Sylviculture et filière bois

LIFE BIODIV'France : Préservation de la biodiversité forestière

- Réalisation d'actions locales visant la préservation de la biodiversité forestière et l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces inféodées aux espaces boisés à partir de la boîte à outils créée lors des phases 1 et 2 du projet.

Contributions des Parcs aux réflexions sur une gestion plus environnementale du risque d'incendie de forêt

- Capitaliser et faire connaître les actions des PNR sur une gestion du risque d'incendie de forêt intégrant la biodiversité et les paysages ;
- Répondre au besoin en formation des agents et élus des PNR sur le sujet ;
- Améliorer la place des PNR dans le domaine de la gestion du risque d'incendie de forêt.
- Contribuer à l'application, dans les PNR, de la loi du 10 juillet 2023 (« renforcement de la prévention et de la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie »).

Sylviculture, filière bois

- Le soutien et l'accompagnement des entreprises (soutien à l'activité, R&D, investissement matériel, évolution de la production, ...)
- Le développement des partenariats avec les acteurs de la filière (Chambres consulaires, FIBOIS, France Bois Forêt, Ecoles et centres de formation, ...)
- Le développement des usages locaux, la traçabilité des bois et la qualification des produits
- Les relations entre 1^{ère} et 2^{nde} transformation
- La contractualisation
- L'adaptation des filières au changement climatique (impact du changement sur les filières et lien entre développement des filières et capacité des forêts à atténuer les effets du changement climatique)
- Le lien entre les actions portant sur la sylviculture et celles portant sur le développement économique

Marque « Valeurs Parc naturel régional »

Commission Marque

Président : Eric Provost, président du PNR Brière

Vices Présidents : Benjamin Demailly (Vexin Français)

Directeurs référents : Olivier Claude (Ballons des Vosges), Ken Reyna (Mont Ventoux)

Objectifs

- Renforcer la reconnaissance de « Valeurs Parc naturel régional » en lien avec l'image des Parcs en poursuivant l'effort de communication national engagé depuis 2016.
- Conforter l'harmonisation de la marque au plan national, de son fonctionnement au sein du réseau (dispositif d'appui/suivi national de la marque), et veiller à la cohérence de son utilisation en rapport avec le règlement d'usage déposé à l'INPI.
- Accompagner les Parcs et les inter-parcs régionaux ou massifs (techniciens, élus) en favorisant les échanges d'expériences, en organisant un programme de formation et en venant en appui aux chargés de mission.
- Renforcer la « communauté Valeurs Parc » autour des techniciens, élus et marqués au niveau national.
- Articulation avec d'autres outils :
 - Inscrire la marque comme outil privilégié dans le cadre de stratégies territoriales de type « Destination Parcs » en tourisme notamment.
 - Développement d'actions de partenariat avec la marque « Esprit Parc national », et autres signes de reconnaissance.
- Capitalisation et transfert de l'expérience des Parcs sur la marque jusqu'à l'international.

Volet communication

- Bilan de la stratégie de communication numérique menée depuis 2020 avec l'appui d'un expert
- Renforcement de la communication sur les réseaux sociaux et autres supports de la Fédération en lien avec ceux des Parcs avec la poursuite d'une animation en interne. Une communication qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie ciblant le grand public en complément de l'institutionnel déjà engagé. Sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, la continuité de la valorisation de créations de nouveaux contenus en sons, photos et courtes vidéos, afin d'illustrer l'ensemble des offres de produits et services (mise en œuvre, relation avec les abonnés, suivi et analyse des audiences). Exemples d'actions : valorisation des produits « Valeurs Parc » selon leur saisonnalité, présentation de nouveaux marqués Valeurs Parc, évènements, focus produits de saison, recette produits...

Volet Animation nationale

- Suivi de la marque et évaluation de son impact ;
- Travail de création de nouveaux référentiels ;
- Poursuite du travail au rapprochement des marques « Valeurs Parc naturel régional » et « Esprit Parc national » dans le souci de faire masse, de mutualiser des moyens ;
- Accompagner les Parcs dans la mise en œuvre de la marque et harmonisation des marquages au sein du réseau (commission nationale marque) ;
- Programme de formations/échanges : nouveaux chargés de mission, accompagnement au renouvellement des conventions, rôle des élus dans le développement de la marque, continuité des formations en lien avec le pôle communication (exemples : réseaux sociaux, PAO, etc...) ;
- Poursuite du renforcement de la communauté marque en lien avec les bénéficiaires et en direction des élus (visioconférences avec des élus concernés par la marque).
- Accompagner les Parcs par :
 - Des conseils personnalisés ;
 - L'organisation d'un séminaire « marque » dans un Parc à destination des agents des Parcs pour favoriser les échanges d'expériences et d'information entre eux et alimenter la dynamique au sein du réseau ;

- Favoriser les démarches inter-Parcs régionales qui constituent un excellent creuset pour favoriser le développement de la marque.

Urbanisme, paysage, climat et énergie

Commission Urbanisme, paysage, climat et énergie

Président : Philippe Gamen, président du PNR Massif des Bauges

Vices Présidents : Patrice Marchand (Oise Pays de France), Stéphane Rodier (Livradois-Forez)

Directeur référent : Séverine Casasayas (Pyrénées catalanes), Laure Galpin (Luberon)

Objectifs

- Organisation d'une vingtaine de webinaires et d'un séminaire
- Travaux sur adaptation au climat, sur l'énergie et sur l'architecture
- Marketing territorial, étude sur l'offre territoriale
- Ateliers hors les murs

Accompagner la revitalisation des petites villes et communes rurales par l'enseignement supérieur

- Créer des passerelles entre l'enseignement supérieur et les territoires afin de stimuler le développement local des territoires ruraux.
- Favoriser le croisement des disciplines et des compétences dans les programmes pédagogiques des universités, des grandes écoles et des formations professionnelles.
- Élargir le spectre des disciplines impliquées pour travailler avec l'ensemble des formations qui ont trait à l'organisation territoriale : sociologie, anthropologie, économie, écologie, architecture, urbanisme, paysage, design...
- Favoriser dans l'enseignement supérieur à l'inter-semestre, la possibilité pour les établissements de coopérer.
- Former les futurs diplômés aux spécificités d'exercer dans le monde rural et à la manière de conduire un projet de développement local
- Accompagner les communes des Parcs à produire un livre blanc du développement local à partir d'un dialogue avec les acteurs et d'un diagnostic fin des ressources et des potentiels.

Garantir la qualité paysagère

- Favoriser les échanges mettant en évidence la qualité paysagère issue de la mise en œuvre d'un projet local
- S'assurer de la prise en compte du paysage comme élément structurant dans les politiques publiques, du législatif jusqu'à la mise en œuvre
- Travaux spécifiques sur la publicité dans les Parcs, notamment suivi du transfert du pouvoir de police aux collectivités
- Poursuite de la consolidation de la procédure d'avis des Parcs naturels régionaux
- Participer aux travaux de recherche pilotés par le bureau des paysages : faciliter les relations avec les Parcs
- Accompagner le bureau des paysages dans la prise en compte du projet local comme garant de la qualité du paysage
- Repérer et valoriser des modèles et projets innovants.

Contribution à l'amélioration de la planification urbaine

- Appuyer un urbanisme de projet et la trajectoire sur Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans les territoires.

Ateliers Hors les murs « biodiversité » : La biodiversité comme composante du projet de territoire

- Enquête auprès des Parcs sur les collaborations existantes avec des formations en écologie : format, enjeux, questionnements
- Connaissance des écoles et formations, identification de leurs compétences et des enjeux pédagogiques
- Élaboration d'un fichier des responsables de formations en écologie au sein des établissements du supérieur
- Construction du modèle et cadrage des Ateliers Hors les murs « biodiversité »
- Stratégie de communication renforcée auprès du réseau des écoles, des territoires, des conseils scientifiques, associations universitaires
- Création d'un logo, de capsules vidéo et de supports de communication
- Assistance à maîtrise d'ouvrage sur mesure auprès du réseau des écoles et des universités

Développement des EcoQuartiers

- Accompagner et favoriser l'engagement des collectivités des Parcs naturels régionaux dans le label renouvelé
- Alimenter en innovations et expérimentations le réseau national et favoriser l'intégration d'enjeux liés aux transitions.
- Favoriser l'intégration de cette démarche dans les réponses aux enjeux des transitions

Adaptation carbone-énergie : Construire une réponse aux enjeux de transition énergétique et climatique en cohérence avec le projet de territoire des Parcs

La place de l'adaptation dans les pratiques et les stratégies des Parcs donnera lieu à un travail d'enquête et d'illustration par des exemples des pratiques effectives des Parcs. Dans le même temps, une étude sur la question de l'eau et de ses usages (hors agriculture) sera réalisée pour identifier des axes communs

- Stage de six mois sur la question de l'adaptation et des Parcs
- Étude et un webinaire sur la question des usages de l'eau (hors agriculture) et notamment sur la production hydro-électrique

Filières de matériaux biosourcés et géo-sourcés : Favoriser l'innovation technique et le développement des filières, dans le cadre de la rénovation thermique et de la construction

- Renforcer et animer le réseau des 58 Parcs sur la question de la rénovation du bâti et de la mobilisation des matériaux biosourcés
- Travailler sur la constitution de modèles économiques locaux allant de la ressource à sa transformation en passant par la mise en œuvre
- Accompagner les filières de la construction, les acteurs territoriaux (grand public, collectivités, entreprises)
- Favoriser l'innovation notamment en lien avec les universités et centres de recherche
- Travailler sur l'intégration des biosourcés dans les préconisations faites par les structures accompagnantes de la rénovation (France rénov, etc...)
- Travailler sur la formation et l'accompagnement des référents des 58 Parcs
- Concilier qualité architecturale et rénovation énergétique

Approfondir les stratégies territoriales et les outils en faveur de la maîtrise de la pollution lumineuse

- Accompagner la prise en main du cadre issu de la mise à jour des textes de 2018 et retour des PNR
- Meilleure prise en compte de la biodiversité
- Contribuer à la mise en œuvre d'une boîte à outils « maîtrise éclairage et enjeux territoriaux » pour appuyer les acteurs locaux
- Poursuite du travail inter réseaux sur les RICE (Réserves internationales de ciel étoilé) et les labels

Favoriser une meilleure prise en compte des enjeux des Parcs dans la conduite des chantiers de construction d'infrastructures énergétiques

- Poursuivre le travail de suivi de projets pilotes avec 2 exemples de chantiers situés dans 2 PNR différents
- Capitaliser sur les 3 REX afin de déterminer quelles sont les bonnes pratiques de gestion de projet à mettre en place entre Omexom et les Parcs, afin de limiter les impacts négatifs sur la biodiversité et l'empreinte carbone
- Construire une stratégie de partenariat commune déclinable sur l'ensemble des PNR

Construire une culture commune entre développeur et Parc sur la prise en compte des enjeux de territoire et l'engagement dans la transition

- Poursuivre le travail de construction d'éléments de cultures communes en faveur d'une bonne intégration des projets d'ENR dans les Parcs naturels régionaux
- Identifier des sites d'expérimentation pilotes pour y apporter des éléments de suivi territorial
- Mobiliser les territoires européens et projets d'Engie dans le LIFE Biodiversité

Intégrer pleinement les enjeux de la biodiversité dans les projets ENR au sein des aires protégées et constituer une communauté de suivi et des outils d'appui

- Capitaliser les expériences dans les aires protégées à l'échelle nationale et européenne et identifier des outils de réussite et d'évaluation de la relation biodiversité / ENR
- Constituer un réseau d'échange au sein des aires protégées en faveur de véritables stratégies territoriale et de construction d'orientations croisées
- Mettre en place une base de ressources d'outils d'analyse et de retour d'expérience sur la relation biodiversité et ENR et sur le traitement des enjeux à partir de cas concrets
- Faciliter la convergence des transitions et le cheminement vers une adaptation des territoires
- Mutualiser des outils de sensibilisation et de dialogue sur la prise en compte de la biodiversité dans les projets ENR et sur la relation ENR et aires protégées

Accompagner l'adaptation au changement climatique des zones de montagne en créant un groupe Parcs naturels régionaux

- Renouveler l'attractivité et engager l'adaptation du tourisme de montagne
- Promouvoir un tourisme respectueux de la biodiversité
- Favoriser le développement de filières locales : de la fourche à la fourchette
- Création du réseau Parcs de Montagne et actions transversales

Habiter Parc : une structuration de l'offre territoriale

- Le réseau des Parcs naturels régionaux expérimente la mise en œuvre du mode de vie des acteurs locaux (habitants, élus, professionnels) à travers une plateforme internet « habiter-parc.fr ». Trois Parcs pilotes se sont lancés dans l'aventure pour mettre en réseau les acteurs stratégiques du territoire dans la mise en œuvre du projet local : la Brenne, la Chartreuse et les Préalpes d'Azur.
- Une plateforme qui associe outils et exemples participatifs et petites annonces d'habitat à rénover et de commerces à reprendre dans les Parcs répondant à une chartre commune. Permettant ainsi de mettre en réseau les agences immobilières, les notaires, mais aussi les boutiques, artisans, ou encore acteurs de la culture ensemble.
- Un nouveau chantier conduit dans le cadre de la mission « marketing territorial » visant à passer le cap de l'expérimentation de l'économie locale, en favorisant sa diffusion à plus large échelle par le réseau des 58 Parcs.

Vie culturelle, sociale et éducation

Commission vie culturelle, sociale et éducation

Président : Jean-Jacques Boussaingault, président du PNR Gâtinais français

Vices-Présidents : Dominique Allix (Monts d'Ardèche), Laurent Laroche (Brenne)

Directeurs référents : Olaf Holm (Montagne de Reims), Laurence Dervaux (Boucles de la Seine Normande)

Objectifs

- Coordonner et animer le réseau des chargés de mission culture et éducation des Parcs naturels régionaux de France.
- Coordonner et mettre en œuvre la convention cadre 2023-2025, signée entre le ministère de la Culture et la FPNRF
- Coordonner et animer la charte partenariale relative à l'éducation au territoire et au développement durable 2021-2024, signée entre le ministère de l'Éducation Nationale, le ministère de la Transition écologique et la FPNRF

Animation du réseau culture et éducation

- Organiser le Séminaire national et les réunions de la Commission « Vie culturelle, sociale et éducation »
- Encourager les échanges et la valorisation des expériences innovantes dans les Parcs.
- Travailler à l'échelle du réseau à la mise en œuvre concrète de la convention pluriannuelle avec le ministère de la Culture et de la charte partenariale avec les ministères de l'Éducation Nationale & des Transitions.
- Redéfinir la mission d'éducation au territoire et adopter une note stratégique
- Organiser la journée de bilan et de perspectives avec les services du ministère de la Culture et des Parcs naturels régionaux
- Représenter la FPNRF et le réseau « Culture et Éducation » dans les instances nationales.
- Accompagner l'animation d'une formation partenariale portant sur l'implication des habitants dans un projet de Parc

Cycle de formation portant sur l'implication des habitants dans un projet de parc ouvrage national avec une déclinaison en collection thématique plus que territoriale.

- Suite à la réalisation de ces séminaires, il est apparu intéressant pour le CNFPT et la FPNRF de mettre en œuvre une action de formation afin d'outiller les agents des Parcs à travailler et à échanger avec les habitants en s'attachant à la question de la posture avant de travailler sur les outils.

AMI Création musicale en milieu rural (phase 3)

- Soutenir la programmation culturelle dans les Parcs.
- Accompagner la création musicale en milieu rural.

La transition et la jeunesse dans les Parcs

- Affirmer et montrer que la Transition se fera aussi avec la jeunesse des Parcs naturels régionaux.
- Redéfinir la mission d'éducation au territoire dans les Parcs
- Évaluer et renouveler la Charte partenariale avec le MTE et le MENJS
- Définir, mettre en œuvre et accompagner collectivement un dispositif pour et par la jeunesse des Parcs, pour le Congrès national de la FPNRF en octobre 2026.